

No 253

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

PUBLICATION MENSUELLE

Journées anticommunistes

Montréal
(13-16 septembre 1934)

II

MANIFESTATION
OUVRIÈRE

—
Prix: 25 sous
—

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTRÉAL

Direction :
SÉCRÉTARIAT DE L'É. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration :
L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1934

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

1A. L'École Sociale Populaire	
*1. L'Organisation ouvrière catholique en Hollande	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
2. L'Organisation ouvrière dans la province de Québec (2 ^e édition 1913)	Arthur SAINT-PIERRE
*3. De l'Éducation du sens social	R. P. LEROY, S. J.
*4. Comment protéger notre jeunesse: les patronages	R. P. PICHÉ, P. S. V.
*5. La Fédération Saint-Jean-Baptiste	Mme Marie GÉRIN-LAJOIE
*6. « Le Foyer » et ses œuvres	Abbé Henri GAUTHIER, P. S. S.
*7. La Caisse populaire — I	Alphonse DESJARDINS
*8. La Lutte antialcoolique dans la province de Québec, depuis 1906	R. P. HUGOLIN, O. F. M.
*9. Le Logement de la famille ouvrière — I	Abbé GOUIN, P. S. S.
*10-11. Le Logement de la famille ouvrière — II	Abbé GOUIN, P. S. S.
*12. La Caisse populaire — II	Alphonse DESJARDINS
*13. Le Mouvement mutualiste dans Québec	J.-B. SAINT-ARNAUD
*14. Le Cercle ouvrier	R. P. L. HUDON, S. J.
15. L'Encyclique « Rerum novarum »	S. S. LÉON XIII
*16. Les Œuvres nécessaires	R. P. VALENTIN-BRETON, O. F. M.
*17. L'Église et les associations ouvrières	Henri BEAUVAIS
18-19. Contre l'alcool	Dr Joseph GAUVREAU
20-21. Un catholique social: Frédéric Ozanam	Abbé GOUIN, P. S. S.
*22. L'Organisation professionnelle	Arthur SAINT-PIERRE
*23. Réformes scolaires	V.-E. BEAUPRÉ
24. Le Clergé et les études sociales	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*25. Le Travail chrétien	Abbé Paul MAYRAND, D. TH.
*26. La Lettre sur le « Sillon »	S. S. PIE X
*27-28. La Cour Juvenile	Abbé GOUIN, P. S. S.
*29. La Goutte de lait	Dr Joseph GAUVREAU
*30. La Fédération américaine du Travail	Arthur SAINT-PIERRE
30. L'Utopie socialiste — I	XXX
31. Le Val des Bois	DOMBRAY-SCHMITT
*32. Conseils aux ouvriers canadiens	Chanoine DESGRANGES
33. Les Écoles maternelles	R. P. DALY, C. SS. R.
*34-35. L'Église et le progrès social	Chanoine DESGRANGES
36-37. Le Devoir social	Arthur SAINT-PIERRE
38. L'Utopie socialiste — II	Arthur SAINT-PIERRE
39. Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique	R. P. GUILLOT, C. SS. R.
40. Les Syndicats socialistes et neutres	R. P. TRUDEAU, O. F.
*41. L'Église et l'organisation ouvrière	Abbé Edmour HÉBERT
*42-43. Le Comte Albert de Mun	Arthur SAINT-PIERRE
44-45. Le Socialisme	Abbé Edmour HÉBERT
46. A propos d'immunités	R. P. GONTHIER, O. F.
*47. La Formation d'apôtres sociaux par l'A.C.J.C.	R. P. S. BELLAUVANCE, S. J.
48-49. Leçons pratiques d'action sociale catholique	R. P. RUTTEN, O. F.
50. La Désertion des campagnes	R. P. Adélaré DUGRÉ, S. J.
51. Les Avantages de l'agriculture	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
52. Les Cercles d'études féminins	Marie-J. GÉRIN-LAJOIE
53-54. Le Règne social du Sacré Cœur	Abbé GOUIN, P. S. S.
55. Le Comptoir coopératif	Anatole VANIER
*56-57. L'Œuvre de vacances des grèves	Abbé GOUIN, P. S. S.
*58. Le Jardin scolaire et l'Agriculture à l'école	Jean-Charles MAGNAN, B. S. A.
59. La Clergé et les œuvres sociales	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
60. L'Esprit chrétien dans la famille et la société	
*61. Projet de colonisation	R. P. Marcel MARTINEAU, S. J.
62-63-64. Vers les terres neuves	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
*65. La Question sociale et nos devoirs — I	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
66. La Question sociale et nos devoirs — II	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*67-68. La Question sociale et nos devoirs — III	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
*69-70. Hygiène et logement	Dr J.-A. BAUDOIN
*71-72-73. Albert de Mun et le devoir social	Abbé GOUIN, P. S. S.
74-75. Albert de Mun et l'organisation ouvrière	Abbé GOUIN, P. S. S.
76. Nos serments agricoles	R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J.
77-78. Albert de Mun et la législation sociale	Abbé GOUIN, P. S. S.
79-80. Microbiologie et maladies contagieuses	Dr J.-A. BAUDOIN
81-82. L'Instruction obligatoire n'est pas nécessaire	R. P. Hermas LALANDE, S. J.
3. L'Organisation ouvrière	Abbé Edmour HÉBERT
4. Autour de l'Encyclique « Rerum novarum »	E. S. P.
5. L'Aide aux colons	Eug. L'HEUREUX

Journées anticommunistes

tenues à Montréal
du 13 au 16 septembre 1934

PAR

L'École Sociale Populaire

sous le distingué patronage de

S. Exc. Mgr Gauthier

Archevêque-coadjuteur de Montréal



Que tous ceux qui admettent encore un Dieu et lui adressent leurs adorations apportent leur concours sincère et cordial afin d'éloigner de l'humanité le grand danger qui la menace tout entière. (S. S. PIE XI.)

Journal de la Société

L'École Sociale Française

2. Rue Myrtille



Paris, le 15 Mars 1924

Le Secrétaire Général, M. L. L.

Journées anticommunistes

II

LA MANIFESTATION OUVRIÈRE

Allocution d'ouverture

Par S. Exc. Mgr DESCHAMPS

évêque auxiliaire de Montréal

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est Mgr l'archevêque qui a demandé cette assemblée populaire du Parc Lafontaine, comme conclusion des Journées anticommunistes, commencées jeudi dernier. Je veux vous lire d'abord la lettre par laquelle il remerciait le R. P. Archambault, l'organisateur si dévoué et si éclairé de cette vaste entreprise, d'avoir pu répondre à son désir. Il approuvait en même temps la communion générale de nos enfants qui eut lieu ce matin pour les enfants de Russie.

1^{er} septembre 1934

MON CHER PÈRE,

Je suis très heureux que vous puissiez ajouter au programme des Journées anticommunistes cette assemblée du Parc Lafontaine où vos orateurs atteindront plus facilement nos classes populaires. Il me semblait, en effet, que ces séances académiques allaient accomplir la tâche essentielle d'instruire une élite, mais n'auraient pas une influence assez profonde sur les milieux ouvriers qui sont en butte à la propagande communiste. Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à mon désir. J'approuve également de tout cœur

la communion générale de nos enfants pour les enfants de Russie. Notre-Seigneur se laissera vaincre par un acte si touchant, et ce sera le moment d'éveiller l'esprit des enfants sur la nécessité d'élargir, dans leurs prières, le cadre de leurs intentions et de vaincre toujours les fausses doctrines qu'on pourra leur prêcher. Croyez, cher Père, à mon affectueux dévouement,

† GEORGES
Arch.-Coad. de Montréal

Je vous félicite et je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de réaliser si magnifiquement par votre présence le projet de notre cher archevêque. Les séances d'études, inaugurées par le cours magistral de S. Ém. le cardinal-archevêque de Québec, ont eu un complet succès. Elles ont réuni de nombreux auditoires et elles ont traité à fond le problème communiste. Quiconque désormais voudra chercher, de bonne foi, la réfutation de la grande erreur qui menace la société contemporaine trouvera dans ces travaux toute la lumière dont il a besoin pour rassurer son esprit et guider sa conduite. Il y a aussi dans les publications périodiques de l'École Sociale Populaire, dont je vous recommande instamment la lecture, tout ce qu'il faut pour vous instruire sur la doctrine sociale de l'Église.

Ce soir, je n'en doute pas, les orateurs dresseront le tableau vivant de ce qu'est l'ouvrier en Russie et de ce qu'il est au Canada. On vous montrera ensuite de quelle force puissante et salutaire l'ouvrier de chez nous dispose dans les *syndicats catholiques*, pour protéger ses droits et pour faire entendre ses légitimes et pacifiques revendications auprès de ceux qui gouvernent. Permettez-moi de vous demander, chers amis, d'opposer aux doctrines révolutionnaires que l'on pourra vous prêcher, votre robuste bon sens qui n'a pas coutume de se laisser égarer par des rêves, si beaux soient-ils, mais qui voit juste et clair dans

la réalité des faits. Ayez confiance dans le bon Dieu qui est votre Père et dans la sainte Église qui n'a jamais trompé l'humanité, qui veut votre bonheur d'ici-bas en même temps que celui du ciel. Ayez confiance dans le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Notre Saint-Père le Pape, qui multiplie ses enseignements pour améliorer votre condition et vous défendre contre la cupidité des puissants. Ayez confiance dans vos évêques et vos prêtres, qui se préoccupent quotidiennement de votre sort et qui cherchent à l'adoucir par tous les moyens à leur disposition. Et si vous voulez, chers amis, que règne l'ordre social, c'est-à-dire que règnent dans le monde la justice et la charité, mettez d'abord de l'ordre dans vos consciences et dans votre vie.

Tous le répètent, et je le dis avec eux, la crise que nous traversons est avant tout la crise des consciences et des mœurs. Obéissez donc à la loi de Dieu! Obéissez donc à notre Mère, l'Église catholique! Vivez donc dans le devoir, la modération et la pratique de toutes les vertus chrétiennes! Chacun de vous alors aura plus accompli que tous les discours pour empêcher l'envahissement des doctrines perverses au sein de notre peuple et pour ramener sur la terre la paix et le bonheur.

Voilà, chers amis, mon souhait d'évêque, ami des pauvres et des ouvriers de Montréal, et je prie Dieu de le rendre efficace en le bénissant.

Le communisme s'oppose aux intérêts de l'ouvrier

Par Léonce GIRARD

*secrétaire général des Syndicats catholiques nationaux
de Montréal*

Il n'y a pas à se le cacher, nous sommes en face de graves problèmes. Il faut à tout prix, et dans un avenir rapproché, trouver une solution à l'incertitude et à la misère d'une partie trop vaste de notre population.

Mais quel remède apporter à cet état de choses? Devrons-nous un jour ou l'autre tourner nos regards angoissés du côté de Moscou, la communiste? Ne devons-nous pas plutôt chercher la lumière dans le syndicalisme catholique que nous propose la Rome chrétienne? Telle est la question que l'on m'a demandé de discuter ce soir.

Cette question, je le sais, parce qu'elle touche à votre vie même, parce que d'elle dépend le bonheur de votre existence, et le bonheur de votre foyer, cette question, elle est prenante, elle est passionnante à ce point qu'elle divise présentement l'humanité en deux groupes, les travailleurs en deux factions prêtes à se faire une guerre jusqu'à la mort. Aussi, ce soir, je parlerai sans amertume, sans haine, dans le désir de n'insulter et de ne blesser personne, mais simplement dans le but de jeter sur ces importants problèmes un peu de lumière.

Posons d'abord clairement la question. Travailleurs qui m'écoutez, de quoi vous plaignez-vous en toute justice? Vous vous plaignez tout d'abord de ce que la richesse du monde est concentrée dans les mains de quelques-uns au détriment de la masse de la population. De quoi vous plaignez-vous encore? De cette concurrence inhumaine que se font les industriels au détriment des ou-

vriers, concurrence qui a un double résultat: le premier, de rendre le travail toujours de plus en plus pénible, le second, de faire descendre constamment les salaires, de les réduire à des salaires de famine et de misère. Or, remarquez bien ceci, l'implantation du communisme chez nous ne saurait, en aucune façon, remédier à la situation. Tout ce qu'elle pourrait faire serait d'aggraver considérablement le mal.

La chose n'est pas difficile à démontrer.

Que désirent tout d'abord nos ouvriers? Nous venons de le dire, c'est de mettre fin à cette concentration des richesses dans les mains de quelques-uns au détriment de la masse. Or, le communisme, loin de favoriser la décentralisation des richesses, place toute la fortune d'une nation dans les mains d'un seul homme, le chef de l'État, qui dicte ensuite ses volontés à un peuple de serviteurs et d'esclaves. Si, par conséquent, vous voulez la décentralisation des richesses, vous ne pouvez pas vouloir du communisme. Il n'y a pas à choisir.

Que désirez-vous encore? Vous désirez faire cesser cette concurrence désastreuse qui se fait sur le gagne-pain de la famille ouvrière. Très bien, je suis avec vous. Mais ne me dites pas que le moyen de faire cesser cette concurrence, c'est le communisme, puisque le seul pays communiste qui existe présentement est précisément celui qui organise la concurrence la plus effroyable, la plus inhumaine qui soit, jetant sur notre marché des produits à si bas prix, à des taux si avilis, qu'il est impossible à nos manufacturiers d'y faire concurrence sans réduire incessamment les gages de leurs employés. Si, par conséquent, vous voulez faire cesser cette concurrence, vous ne pouvez pas vouloir du communisme.

Que veulent encore nos travailleurs? Ils veulent en premier lieu et par-dessus tout une hausse des salaires

qui leur permette de vivre et de faire vivre honorablement leurs femmes et leurs enfants. Or, remarquez bien ceci, le communisme est nécessairement opposé à toute augmentation de salaires. Le principe premier du bolchevisme, c'est que l'ouvrier doit gagner, non pas le plus possible, mais le moins possible pour que — et c'est la raison — le salarié ne puisse pas économiser, ce qui serait contraire aux intérêts du peuple. Si donc vous voulez des salaires plus élevés, n'allez pas les demander au bolchevisme.

Et cela me rappelle une anecdote qu'on me racontait dernièrement.

Un communiste de Montréal voulait prouver à un de ses confrères de travail qu'il devait faire partie du groupe communiste. Il lui disait ceci : « Vois-tu, si le communisme était implanté à Montréal, moi, je serais logé, vêtu et nourri par le gouvernement. » Son compagnon lui répondit : « Eh bien ! moi, j'ai passé cinq ans sous ce régime-là. — Comment cela ? — J'ai passé cinq ans à la prison de Bordeaux, et là, j'étais logé, vêtu et nourri par le gouvernement... »

Disons maintenant un mot du travail trop pénible. Parmi vous qui m'écoutez ce soir, il en est certainement un grand nombre qui travaillent à la pièce et qui ont hâte de voir disparaître un régime aussi inhumain. Je n'ai pas de peine à vous comprendre puisque, à mon avis, le travail à la pièce, c'est la ruine complète de l'ouvrier, au point de vue morale, au point de vue salaire et au point de vue santé. Or, ce qui me surprend particulièrement, c'est que dans ce fameux paradis soviétique auquel on vous demande de rêver chaque soir, le travail à la pièce est à l'honneur et savez-vous dans quelle proportion ? Disons que 50% des ouvriers travaillent à la pièce ! Ce serait déjà bien énorme, mais ce ne serait pas suffisant. Alors, disons 75% ? Non, ce n'est pas encore assez.

Alors, 90%? Non, mais bien 91% en 1930, et depuis cette époque l'on continue une politique sans cesse croissante de la généralisation du travail à la pièce. Si, par conséquent, vous désirez obtenir de meilleures conditions de travail, vous ne pouvez pas vouloir du communisme.

On m'objectera peut-être — ce qu'on objecte toujours d'ailleurs — que nous ne devrions pas parler du communisme, puisque nous ne savons pas ce qui se passe là-bas, en Russie. Je répondrai à ceci que s'il est impossible d'obtenir la vérité sur les faits qui se déroulent en Russie, eh bien, on n'a pas le droit de venir demander à nos travailleurs de tenter la grande aventure, de devenir des bolchevistes et de sacrifier pour cela leur foi et leur liberté. S'il est des faits que nous ne pouvons pas contrôler, il est certainement, par contre, des principes et des statistiques dont la véracité ne peut être mise en doute. Et je crois qu'en nous basant sur ces principes et ces statistiques, nous avons le droit de dire à tous ceux qui sont tentés de mettre leur espoir dans le « grand soir », de mettre toute leur espérance dans le bolchevisme, de dire à chacun d'entre eux: Arrête un moment, et considère bien la voie que tu prends. Es-tu prêt, pour tenter la grande aventure dont tu ne connais pas les résultats, à sacrifier, comme je viens de le dire, ta foi et ta liberté? Es-tu prêt à prendre le risque de la privation, de la famine, de l'esclavage? Es-tu prêt à jeter par terre tout ce que nos pères ont bâti en ce pays? Si tu es prêt à tout cela, eh bien, va ton chemin. Nous ne pouvons plus rien faire pour toi. Mais si, au contraire, tu veux non pas démolir mais bien construire, si tu veux non pas jeter par terre mais édifier, travaille donc avec nous à l'obtention d'une véritable restauration sociale, selon les principes de la justice et du droit, selon les principes de la doctrine sociale chrétienne que les syndicats catholiques se sont donné pour mission de répandre dans notre pays.

Je voudrais avoir ce soir à ma disposition plus de temps pour exposer comme il le faudrait cette pensée des syndicats catholiques de cette province.

Vous la reconnaîtrez tout d'abord à ceci qu'elle réclame pour les travailleurs des droits. Les syndicats catholiques, nés de la doctrine chrétienne, ont mis à la base de leur action deux principes du christianisme.

Le premier est celui-ci : tous les hommes, quels qu'ils soient, sont supérieurs à tous les êtres d'ordre matériel. Et, par conséquent, tous les hommes, quels qu'ils soient : le pauvre comme le riche, l'ouvrier comme le bourgeois, le faible comme le fort, ne doivent pas être considérés comme des outils et comme des instruments, leur travail ne doit pas être considéré comme une marchandise, mais bien comme un moyen de gagner leur noble subsistance. Voilà le premier principe.

Et le second principe est celui-ci : tous les hommes, quels qu'ils soient, sont foncièrement égaux (je dis foncièrement et non pas absolument). Et, par conséquent, tous les hommes ont une dignité et tous les hommes ont des droits qu'il n'est permis à personne de violer.

C'est grâce à ces principes chrétiens que nous pouvons aujourd'hui réclamer pour les ouvriers des droits. C'est grâce à ces principes tout d'abord que nous pouvons réclamer pour le travailleur le moyen et les loisirs nécessaires pour appartenir à une Église et pour pratiquer sa religion — ou, si vous le préférez, une limitation de la semaine de travail. C'est grâce à ces principes que nous pouvons encore réclamer pour l'ouvrier, du fait qu'il est un être intelligent, le moyen et les loisirs nécessaires pour développer son intelligence, jouir de son foyer et pourvoir à l'éducation de ses enfants — ou, si vous le préférez, une limitation de la journée de travail. C'est grâce à ces principes, enfin, que nous pouvons revendiquer contre les maîtres de la terre, contre tous les exploités de l'humain-

nité, du fait que l'homme est un être raisonnable, le droit à un salaire raisonnable et à une vie raisonnable et non pas seulement le droit de vivre comme une bête sans raison et sans intelligence.

Tous les droits des ouvriers, du premier au dernier, découlent des principes du christianisme. Et je vous le dirai franchement, c'est parce que nous voulions défendre tous ces droits des travailleurs que nous avons fondé dans cette province des syndicats foncièrement et ouvertement chrétiens.

Cette pensée des syndicats catholiques, vous la reconnaîtrez encore à ceci qu'elle réclame pour les travailleurs, non seulement des droits, mais un organisme dans la société, faisant corps avec la société, capable de prendre la défense de tous ces droits. D'après les syndicats catholiques, toute société bien organisée doit comprendre trois degrés: à la base doit être l'individu, comme vous et moi; plus haut, l'organisation intermédiaire (le syndicat pour l'ouvrier), chargée de régler toutes les questions de travail; plus haut encore, l'État ou le gouvernement, ayant pour fonction de voir aux questions de première importance. Une société fonctionnera bien lorsque chacun de ces groupes remplira bien son rôle. Et de même, pensons-nous, que l'organisation ouvrière ne doit pas se mêler des affaires domestiques de chaque individu, de même l'État ne doit pas se substituer à l'organisation ouvrière.

Nous croyons, en effet, que l'organisation ouvrière a actuellement un rôle à remplir, un programme à exécuter. Le rôle de l'organisation ouvrière ne consiste pas seulement à demander certains palliatifs, ou certaines améliorations passagères. Ce qu'il faut réclamer, c'est toute une réforme de notre régime économique, c'est une restauration de l'ordre social qui donne à l'État son rôle, à savoir: diriger, surveiller, stimuler et contenir; et qui laisse à l'organisation ouvrière le soin de remplir son propre rôle

à savoir: régler toutes les questions de travail, salaires, heures de travail, apprentissage, permis... et, en un mot, prendre la défense de tous les intérêts et de toutes les prérogatives des travailleurs dans notre province. Voilà ce que les syndicats catholiques réclament pour vous.

Cette pensée des syndicats catholiques a déjà porté des fruits. Vous la reconnaîtrez particulièrement dans cette loi de l'extension des conventions collectives du travail que nous avons obtenue à la dernière session provinciale. Cette loi a pour but premier de faire cesser la concurrence sur le salaire de l'ouvrier. Avant la passation du bill Arcand, vous alliez voir un patron et vous lui disiez: « Pourquoi ne signez-vous pas un contrat d'atelier fermé avec le syndicat, garantissant à votre ouvrier un salaire raisonnable? Vous comprenez bien qu'un travailleur ne peut pas vivre et faire vivre sa famille avec un salaire de \$10 et de \$12 par semaine. Ce qu'il faut à un ouvrier pour vivre une vie raisonnable, c'est au bas mot \$25 ou \$30 par semaine. » Et le patron nous répondait: « Pour ma part, je désire payer des salaires raisonnables. Je comprends que plus les ouvriers auront de pouvoir d'achat, plus notre industrie sera florissante. Mais à cause de la concurrence, je ne peux pas m'engager à donner \$25 par semaine à un ouvrier, pendant que mon compétiteur paiera à peine \$12 ou \$15 pour un homme de métier aussi compétent. Je ne serais plus capable de soutenir la concurrence et je serais forcé de fermer mes portes. » Il fallait absolument faire cesser cette concurrence sur le salaire des ouvriers. Le moyen que nous avons employé, ce n'est pas le communisme, mais simplement la généralisation du contrat de travail à tous les patrons et à tous les ouvriers d'une même industrie. Et la loi par laquelle nous obtenions ainsi la généralisation du contrat, c'est l'extension des conventions collectives du travail qui, bien qu'appliquée dans notre province de-

puis quelques mois seulement, a déjà apporté d'excellents résultats. Je n'en citerai qu'un exemple: les briqueteurs, au cours de l'hiver dernier, gagnaient à peine 20 sous l'heure, et présentement ils sont assurés d'un salaire horaire de 70 sous. Voilà ce que peuvent faire pour les travailleurs des organisations saines, basées sur des principes sérieux.

Aussi, je vous demande à vous tous qui ne voulez pas du communisme chez nous, à vous tous qui ne voulez pas que l'ouvrier descende peu à peu les degrés qui conduisent au chemin de l'esclavage, à vous tous, qui ne vous êtes pas encore laissé abattre par les difficultés et les angoisses de l'époque, mais qui avez conservé dans vos cœurs un peu de foi et un peu d'espoir dans l'avenir, je vous demande de travailler avec nous à la réforme de notre régime économique selon les principes du syndicalisme catholique dans notre province, selon les principes du christianisme qui, seul, reconnaît des droits aux travailleurs et qui sera toujours le seul à les défendre avec efficacité.

Le syndicalisme catholique s'inspire de notre foi et de nos traditions

Par René BÉNARD

*président de la Confédération des Travailleurs catholiques
du Canada*

Le syndicalisme catholique et national est né d'une pensée généreuse: il tend à harmoniser les activités professionnelles avec les principes de la doctrine catholique et les données du patriotisme canadien. Fondé sur la pensée souverainement juste et féconde de l'union pour la vie, il cherche à pacifier les esprits et à rapprocher les cœurs. Appuyé sur la vertu de justice et mû par le souffle ardent de la charité chrétienne, il aspire à établir des relations cordiales et harmonieuses entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail.

Si l'inégalité des classes sociales est voulue par Dieu, celles-ci ne doivent pas se considérer comme des castes fermées et des zones séparées les unes des autres par un abîme. Les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement, à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre.

Le travail et le capital sont deux classes productrices. Leur concours dans la production, pour être différent, n'en est pas moins nécessaire. Ils ont besoin l'un de l'autre. Sans travail point de capital, comme sans capital point de travail. Une juste harmonie doit donc présider à leur action commune, harmonie d'autant plus nécessaire que seule elle peut assurer au travail sa constance et au capital sa stabilité. Lorsque l'industrie est florissante et se développe dans des conditions avantageuses, un travail permanent est assuré. Si au contraire l'industrie végète péniblement et fonctionne dans des conditions défavo-

rables, le travail devient inconstant et instable. Il importe donc, pour donner au travail un caractère permanent, d'assurer autant que possible la stabilité de l'industrie.

Or, nul principe n'est plus apte à la réalisation de ce dessein, à l'obtention de ce résultat, que celui de l'harmonie du capital et du travail.

Quand un patron peut compter sur la fidélité de ses employés et ne vit pas sous la menace perpétuelle de conflits sans cesse renaissants, il a la certitude de pouvoir remplir ses commandes et ses risques sont réduits au minimum. D'autre part, lorsque les ouvriers reçoivent de leurs patrons un traitement équitable et ont confiance en eux, ils n'hésitent pas à se dépenser pour eux et à les seconder dans leurs initiatives. De cette collaboration harmonieuse naît la prospérité de l'industrie et la constance du travail.

Enfin, il est juste que ceux qui peinent et travaillent péniblement soient rémunérés équitablement.

La prospérité de la société dépend dans une large mesure des conditions de travail faites aux classes laborieuses. Quand l'ouvrier exerce son travail dans des conditions satisfaisantes, il est en mesure de donner à ses enfants une meilleure éducation et de faire briller au sein de sa famille quelques lueurs de joie et de bonheur.

Établir la justice par le respect des droits mutuels et l'accomplissement des devoirs réciproques, faire rayonner la charité par des relations harmonieuses entre patrons et ouvriers, travailler à la prospérité de la société en assurant à la classe ouvrière des conditions de travail raisonnables, voilà les buts du syndicalisme catholique et national.

Les conflits sont malheureusement à prévoir. Quoi que nous fassions, il y aura toujours des difficultés. Il importe donc de trouver un remède qui permette sinon de les faire disparaître, du moins d'en diminuer le

nombre et d'en atténuer les effets. Parmi ces remèdes, il y a la conciliation, le contrat de travail avec l'extension juridique. La conciliation peut souvent dispenser de l'arbitrage et à plus forte raison de la grève. Mais pour être effective, elle doit s'exercer dans un esprit de bonne entente et avec le dessein sincère de faire triompher la justice en donnant raison à qui de droit. Lorsqu'un grief, prétendu ou réel, est soumis à l'attention des deux parties concernées, il arrive la plupart du temps qu'une solution équitable lui est donnée. Ce qui importe, c'est d'amener, en cas de conflits, patrons et ouvriers à se rencontrer et étudier conjointement, au regard de la justice et de la charité, l'objet du conflit. Cette rencontre, si elle est faite de part et d'autre avec franchise et loyauté, dissipera bien des malentendus et aidera puissamment à leur effacement. L'ouvrier dont le tort aura été reconnu par ses compagnons de travail acceptera la décision donnée, et le patron qui aura été obligé de reconnaître le bien-fondé du grief de son employé sauvegardera mieux son autorité.

Dans le cas où l'entente est impossible, le syndicalisme catholique préconise le tribunal d'arbitrage comme moyen de régler le différend. Le tribunal institué est composé d'un nombre égal de représentants des patrons et des ouvriers. Ces représentants élisent à leur tour un troisième arbitre et tous ensemble, après étude sérieuse de la difficulté, rendent une décision finale qui lie les deux parties en cause. Le tribunal, composé d'hommes libres de toutes attaches, soit du côté patronal, soit du côté ouvrier, est le groupe tout désigné pour régler les difficultés qu'on lui soumet. Par la décision finale qu'il rend, il donne satisfaction aux deux parties, met fin au conflit et maintient la paix sociale.

Le terrain sur lequel s'exerce l'activité du syndicalisme catholique est le terrain où les principes de la morale chrétienne trouvent une application constante. Prenons

à titre d'exemple la question de la grève. La grève est-elle permise? Oui, assurément, dans certains cas et moyennant certaines conditions. Mais la grève est toujours une arme dangereuse et qui peut charger d'une terrible responsabilité la conscience de ceux qui l'exploitent ou la fomentent sans motifs suffisants, comme de ceux qui y prêtent leur concours sans raisons légitimes. Car il y a des grèves injustes et nullement justifiées. La grève, pour être légitime, doit être conforme aux règles de la justice dans son but et dans ses moyens. Elle ne doit pas léser le droit d'autrui, par exemple ne pas rompre les engagements antérieurement pris. Elle ne doit pas exiger de choses injustes. Elle doit se faire sans violence, sans injure, sans menace contre les personnes ou contre les biens. Elle doit être basée sur un motif proportionné aux maux qui en résultent et ne venir qu'après épuisement des moyens d'entente ou des formes de revendications plus modérées.

N'est-il pas à propos de jeter un regard sur ce qui se passe actuellement dans notre province et de se demander où nous allons et ce qui va advenir de notre population ouvrière, laissée aux mains des fomentateurs de désordre étrangers à notre race, à notre langue et à notre religion? Ne doit-on pas voir dans ces agissements une tactique pour détruire ce qui fait la prospérité de notre province, au profit d'une autre nation, et ne serait-il pas temps de mettre ordre à nos affaires en délogeant ces agitateurs inspirés par le seul sentiment d'un bénéfice personnel et avec le désir de faire passer sous la domination étrangère l'organisation de notre travail?

Le syndicalisme catholique ne tire pas sa sève puissante seulement de la religion mais aussi du plus pur patriotisme.

Il n'est pas dans l'intérêt du pays que le travail organisé soit sous la tutelle étrangère. Le travail est un

facteur trop essentiel dans la vie d'un peuple pour qu'il soit laissé sous la direction de chefs qui doivent leur allégeance à une autre patrie.

La diversité des conditions économiques, la dissimilitude des intérêts matériels, la nécessité de protéger les ouvriers canadiens sont autant de motifs qui justifient l'existence des syndicats nationaux. Ce qu'il faut au travail organisé canadien, ce sont des guides à mentalité canadienne et qui envisagent les questions économiques dans l'intérêt supérieur du peuple canadien. Aussi longtemps qu'on n'aura pas démontré que les ouvriers canadiens sont incapables de se conduire par eux-mêmes, d'administrer leurs propres deniers, d'améliorer leur condition matérielle, de régler leurs différends, les esprits soucieux du bien-être de notre peuple et anxieux de sauvegarder son autonomie économique refuseront de croire que toutes les compétences ouvrières existent au-delà de la ligne quarante-cinquième.

Il est déjà assez humiliant de constater que, depuis près d'un demi-siècle, une grande partie du travail organisé s'est développée sous le souffle matérialisant de l'esprit américain avec la connivence de chefs canadiens mal éclairés. Le moment est venu plus que jamais pour le peuple ouvrier canadien de lever fièrement la tête, de secouer le joug qui l'opprime et de reprendre son autonomie perdue. Nous ne prôtons rien de neuf en prétendant que les ouvriers canadiens doivent avoir leur complète indépendance syndicale. Notre pays est le seul au monde où les ouvriers soient dans l'obligation d'aller mendier une direction à l'étranger pour la conduite de leurs affaires. C'est en vue de faire disparaître cette situation intolérable et d'harmoniser dans une même pensée l'amour de la religion et l'amour de la patrie qu'est né le syndicalisme catholique national.

Le salaire a un aspect social et familial; c'est par lui que l'homme gagne sa vie et celle des siens et il ne peut, sans que la justice soit violée, descendre à un niveau que réprouve la dignité humaine.

Malheureusement, depuis plusieurs années, cette dignité humaine est constamment violée, par suite de la concurrence aussi déloyale que malhonnête que l'on fait sur le salaire de l'ouvrier. Celui-ci est en proie à une exploitation honteuse et ruineuse de la part de patrons pour qui le gain et le profit sont tout, et la vie humaine, pas grand'chose ou rien.

En face de cette situation, il fallut absolument trouver quelque chose qui détruisit cette exploitation et ramenât à un niveau plus humain la rémunération du travailleur. C'est alors que nous avons préconisé l'extension juridique des conventions collectives de travail, merveilleuse législation qui, sans guérir tous les maux, a déjà prouvé son utilité et qui dans l'avenir aidera à nous redonner des conditions d'existence plus en harmonie avec la justice. Si nous avons demandé cette importante législation sociale, c'est que nous ne voulions pas, sans essayer de réagir, laisser sombrer notre peuple ouvrier dans un paupérisme qui le ruinerait physiquement et moralement et c'est qu'il n'est pas dans nos traditions de reculer devant notre devoir et d'ignorer les responsabilités d'ordre public qui nous incombent. Nous avons demandé cette mesure progressive parce que nous avons compris qu'il fallait tout d'abord développer le sens de la responsabilité sociale, chez les employeurs comme chez les employés, et que ce n'est que par la collaboration de l'organisation patronale et de l'association ouvrière que nous parviendrons à atteindre ce but.

Ne réclame-t-on pas avec raison dans notre province comme ailleurs le maintien de la paix sociale? Or, la vraie paix ne peut exister que dans l'ordre et la justice.

La paix apparente peut exister dans le désordre et dans la haine sous la contrainte de la force, mais ce n'est pas la paix. L'ouvrier qui peine et travaille avec un salaire de famine peut sembler pacifique et ronger son frein dans le silence, mais il n'est pas un élément de paix sociale. Il est victime d'un désordre et il n'y a pas de paix dans le désordre, pas plus que dans l'injustice.

Au contraire, si on demande l'établissement du salaire équitable par la libre discussion entre employeurs et employés, on sera proche d'atteindre à la justice, donc à l'ordre, donc à la paix dans l'ordre, la seule qui soit vraie dans le monde des relations industrielles comme dans le monde des relations internationales.

Le syndicalisme catholique favorise le progrès économique et social des ouvriers

Par Alfred CHARPENTIER

président du Conseil central des Syndicats catholiques nationaux de Montréal

Non seulement le syndicalisme ouvrier catholique et national est une digue contre le communisme, mais il sera aussi le meilleur sauveur du peuple contre le libéralisme économique actuel qui l'écrase à la manière d'un tyran.

Si le communisme fait un dieu de l'État et anéantit les droits de l'individu, le libéralisme économique a fait un dieu du capital et a fait du travail son esclave. Aussi, depuis que cette doctrine de la libre concurrence a été lancée à travers le monde par la Révolution française, nous voyons le capital et le travail se traiter comme des ennemis-nés. Dans les deux camps et l'un contre l'autre, c'est la lutte pour la vie. « Seuls, a dit Pie XI, survivent les plus forts, les plus violents et ceux qui ont le moins de scrupule de conscience. » Les organisations patronales et ouvrières s'affrontent dans un esprit de guerre. C'est l'esprit du temps. C'est un esprit antichrétien.

Où cela va-t-il nous conduire s'il ne surgit au sein du peuple une réaction salutaire, un mouvement d'union pour la vie entre le capital et le travail? Mais union et coopération, on en conviendra, qui ne peuvent s'effectuer de nos jours entre ces deux facteurs sans le concours de l'État, sans son stimulant, son appui et sa surveillance. En effet, n'est-ce pas par cette triple collaboration devenue indispensable entre le capital, le travail et l'État qu'il sera possible d'introduire l'ordre, l'équilibre et la justice entre les différents intérêts économiques de toutes les classes sociales? Oui, parce que ce triple concours amè-

nera pouvoirs publics, patrons et ouvriers syndiqués à réaliser les droits de chacun et à reconnaître leurs devoirs réciproques.

Mais cette reconnaissance mutuelle des droits et devoirs de chacun est-elle possible sans l'esprit chrétien ? L'exercice durable de ces droits et devoirs est-il possible sans l'esprit de charité ?

Et voilà comment nous touchons du doigt la raison d'être du syndicalisme catholique et national sur le terrain économique. Notre syndicalisme est chrétien parce qu'il sait avec Léon XIII que « la question sociale et les controverses qui s'y rattachent quant à la nature et à la durée du travail, à la fixation du salaire, à la grève, ne sont pas purement économiques »... que, bien au contraire, c'est là « avant tout une question morale et religieuse qui ne pourra être résolue surtout que d'après les règles de la morale et le jugement de la religion ».

Notre syndicalisme est national parce qu'il sait que la nécessité de coopérer avec l'État impose à l'organisation professionnelle, tant ouvrière que patronale, le devoir d'assumer toute sa part de responsabilités nationales. Aussi c'est parce que catholique et national qu'il se présente avec la volonté invincible de travailler à construire — non pas simplement à badigeonner, à la manière des associations neutres et étrangères, l'ordre social actuel décrépit — mais à construire dans notre pays un ordre social nouveau, un régime de travail chrétien où il fera bon de vivre.

Or, chrétiens et nationaux, nos syndicats ouvriers relèguent au second plan le vieil égoïsme de classe, de castes et de métiers, pour rechercher avant tout, par des réclamations modérées, l'amélioration des conditions matérielles et sociales de tous les travailleurs de ce pays, y compris ceux de la terre.

Conscients que cette amélioration économique et sociale des masses populaires dépend de la prospérité économique du Canada lui-même et, plus près de nous, de notre propre province, ils réclament comme condition essentielle à cette prospérité une politique sociale qui réalise les fins suivantes: équilibrer les populations rurales et urbaines, surtout dans notre province, par l'encouragement à l'agriculture; décentraliser la grande industrie à l'aide de l'électrification rurale, défrayée en partie par l'État; accorder à toutes les industries une protection correspondant à leur importance, soucieux de ne pas rompre leur interdépendance, veillant bien surtout à ce que les progrès des industries de transformation ne ruinent pas l'industrie-mère, l'agriculture. Nos syndicats réclament une politique sociale qui assure une équitable répartition des biens terrestres, dont les capitalistes ne sont que les dépositaires; qui abolisse les lois néfastes autorisant la surcapitalisation; qui proclame et garantisse le primat du salaire sur les dividendes; qui rende impossibles la concurrence déloyale et la dictature économique par les trusts.

Mais comment assurer le développement de cette politique sociale, au Canada, si ce n'est dans un régime de coopération entre le pouvoir politique et l'organisation professionnelle nationale et chrétienne, tant ouvrière que patronale ?

Or, le syndicalisme catholique demande un système de production nationale qui enrayer le plus possible toutes les causes internes de chômage. Ainsi, par exemple, plus d'immigration non réglementée, plus de tarifs douaniers trop élevés, plus de surcapitalisation engendrant la surproduction. Ainsi encore pour distribuer le travail de ce pays à tous ses chefs et futurs chefs de famille, il réclame la réduction raisonnable des heures de travail dans toutes les industries, la suppression du travail à la pièce, père

du *sweating system*; la réglementation, au sein de la profession organisée, de l'usage des perfectionnements mécaniques, le retour de la femme au foyer, l'expansion de la colonisation, le développement de la petite industrie rurale, enfin la pension aux vieillards à soixante-cinq ou soixante ans, puisque aujourd'hui l'industrie met l'ouvrier au rancart à quarante-cinq ans!

Parce que chrétien et national, notre syndicalisme veut un régime de coopération industrielle, sous le regard de l'État, qui puisse asseoir le salaire sur une base familiale, qui en fixe le minimum dans chaque industrie sur un plan national, qui équilibre ce minimum entre les différentes industries et les diverses catégories d'ouvriers, qui permette, en plus, de graduer le taux du salaire selon l'importance du métier, l'habileté de l'ouvrier, les dangers d'accidents encourus, etc.

Il veut un régime de coopération industrielle et nationale qui organise progressivement les assurances sociales, commençant par la plus urgente: l'assurance chômage. Pour permettre à la mère nécessiteuse de rester près de ses enfants au foyer et de soigner leur éducation, il demande des allocations maternelles. Pour suppléer à l'insuffisance des salaires des pères de nombreuses familles, il revendique hautement des allocations familiales.

Il revendique, en somme, énergiquement une législation familiale (municipale, provinciale et fédérale), qui permette à l'ouvrier de salaire moyen, ayant des habitudes rangées, de faire, en élevant sa famille, quelques économies et de s'édifier lentement une maisonnette; car l'ouvrier propriétaire est un pilier de l'ordre social.

Conçoit-on que toutes ces réformes soient possibles dans la société, sans l'activité combinée des patrons et ouvriers visant le bien général de chaque profession, mais surtout le bien commun de la société? Or donc, la coor-

dination nécessaire des efforts entre patrons et ouvriers tendant toujours à réaliser, sous la tutelle de l'État, le plus grand bien du plus grand nombre, et partant celui des pauvres, cette coordination des efforts, dis-je, ne sera possible en ce pays que par la coopération entre associations professionnelles, patronales et ouvrières, *intégralement nationales...* et profondément imbues d'esprit chrétien!

Et la formule de cette union entre producteurs et travailleurs, c'est la corporation professionnelle, autrement dit le régime corporatif.

Le syndicalisme catholique et national est au premier plan de ceux qui, au Canada, orientent leurs efforts vers ce but. A cette fin, il y a quelques années, il a obtenu dans cette province une loi d'incorporation syndicale qui pose la première base de l'édifice futur. Cette année, il en a tracé le premier profil par l'obtention de la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail. Loi éminemment sociale qui arrive à son heure en ce temps de crise pour mettre fin à l'entre-tuerie patronale et aux salaires de famine; loi qui stimule, renforcit et étend l'organisation professionnelle dans des milieux où elle était inconnue, qui élargit son horizon social et l'oriente dans le sens de ses responsabilités nationales; loi, enfin, que copieront graduellement toutes les provinces du pays.

Mais cette loi, pleine d'espérance pour l'avenir, n'étant profitable qu'au petit nombre d'industries où le travail est efficacement organisé, alors qu'il reste encore un grand nombre d'ouvriers impuissants à s'organiser, pour des motifs d'ignorance et d'hostilité, notre mouvement syndical a compris qu'il fallait secourir ces derniers dans la présente crise par un autre moyen. Il demandera donc à la prochaine législature d'établir des conseils de conciliation obligatoires pour régler les conditions de

travail dans les industries où il est impossible à l'heure présente d'effectuer des ententes collectives de travail. Puis, clairvoyant, notre mouvement sait que cette nouvelle législation préparera la voie à la pénétration de l'organisation professionnelle dans ces mêmes industries.

Ainsi, parce que chrétien et national, notre syndicalisme sait se préoccuper du sort de toutes les classes laborieuses et est convaincu que le relèvement économique général, tant désiré par tous, ne sera rapidement un fait qu'en autant que toutes les classes sociales pourront améliorer ensemble leurs conditions économiques, sans qu'une seule soit négligée.

Guidé enfin dans sa mission par la doctrine de l'Église, stimulé dans son action par un patriotisme éclairé, prompt à concevoir les vrais intérêts des ouvriers canadiens, notre syndicalisme catholique appelle ardemment sous ses drapeaux le peuple ouvrier chrétien de ce pays pour le conduire vers son véritable salut économique dans l'ordre social chrétien restauré!

Nécessité des journées anticommunistes

(*Le Devoir*, 12 septembre 1934)

Les Journées anticommunistes qu'inaugurera demain S. Ém. le cardinal Villeneuve sont à la fois une suite et un complément; elles s'insèrent dans une série qu'elles n'achèveront point.

L'École Sociale Populaire, depuis vingt ans et plus, s'occupe chez nous de propagande. Elle y emploie à la fois la brochure, la conférence, l'article du journal, la radio. Les progrès de la crise n'ont fait que souligner la nécessité de son travail en même temps qu'ils l'incitaient à intensifier son effort. Tout récemment, elle publiait un programme de restauration sociale qui s'accompagnait de vigoureuses études sur les abus du capitalisme et sur les remèdes qu'il leur faut appliquer. On n'a point oublié, en particulier, les cours du P. Chagnon qui vient d'être appelé à Rome pour y professer dans l'une des grandes Universités.

L'École, cela va de soi, poursuit d'abord une œuvre constructive. Mais, pour construire, il faut à la fois nettoyer le terrain et, dans les temps de guerre, écarter l'ennemi qui pourrait saboter l'entreprise.

On pourrait voir là le résumé anticipé des Journées anticommunistes. Les orateurs, S. Ém. le cardinal Villeneuve en tête, s'emploieront à marquer, par l'étude doctrinale, par l'examen des résultats acquis et des conséquences nécessaires, l'erreur et l'effroyable danger du communisme. Mais ils indiqueront aussi les réformes indispensables, celles qu'il faut tout de suite essayer de réaliser si l'on ne veut point que le communisme, qui dispose d'une organisation considérable — dans les milieux étrangers particulièrement, — trouve le moyen d'utiliser à son profit les souffrances et le mécontentement populaires.

Chez les Canadiens français, ce n'est pas, ce nous semble, la théorie communiste qui aura chance de recruter au mouvement de nombreux adhérents, encore qu'il faille bien la connaître pour être en mesure d'en apercevoir et d'en marquer l'erreur et le danger. Mais la misère est souvent mauvaise conseillère et nul ne sait ce qui pourrait passer par la tête de gens qui souffrent et dont l'on n'hésitera point, cela va de soi, à irriter et exploiter savamment les douleurs. Ne lisions-nous pas ces jours-ci encore, dans un journal de l'Ontario, que, d'après la rumeur, les communistes ont institué à Montréal une école de propagandistes dont l'action, l'hiver prochain, s'exercera dans les chantiers? D'où la conclusion que les exploitants de la forêt, s'ils comprennent bien leurs intérêts, devront non seulement s'employer à rectifier les injustices qui ont été commises en trop d'endroits, mais favoriser aussi le développement de cette association catholique des bûcherons qui leur permettra de traiter avec des gens qui ne veulent que la justice, et non point la révolution.

Qu'on ne l'oublie pas, le bouillon de culture par excellence du communisme, c'est l'injustice; et S. S. Pie XI, après avoir exposé et flétri en des termes qui font frissonner les horreurs du communisme, n'a pas hésité à ajouter: « Ceux-là surtout méritent d'être condamnés pour leur inertie qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement et à la ruine de la société. »

Le programme des Journées anticommunistes est très varié. La liste des conférenciers comprend des hommes dont le nom est connu d'un bout à l'autre du pays.

Rarement on aura eu aussi belle occasion de s'informer et de prendre d'utiles résolutions.

Omer HÉROUX

Offensive anticommuniste

(*Le Patriote de l'Ouest*, 20 septembre 1934)

Au moment où trente-sept pays offraient un siège permanent à la Russie dans l'aréopage de la Société des Nations, l'École Sociale Populaire de Montréal organisait et menait à bonne fin les Journées anticommunistes, que l'on pourrait justement appeler l'offensive anticommuniste des catholiques de langue française au Canada, puisque tous nos journaux ont porté à la connaissance de leurs lecteurs la doctrine exposée par de doctes orateurs, tels S. Em. le cardinal Villeneuve, S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, les RR. PP. Gauthier, C. S. V., Lévesque, O. P., Maurault, P. S. S., MM. Lapointe, Sauvé, Minville, pour en mentionner quelques-uns, sans oublier le R. P. Archambault, S. J., l'un des principaux organisateurs.

Nous, de l'Ouest, avons suivi les rapports de ces Journées avec soin. Car, si l'Est, où la population est plus attachée à nos institutions politiques, économiques, sociales et religieuses, parce que plus vieille et plus homogène, est déjà touché par le germe du communisme, que dire des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie canadienne, le caravansérail d'à peu près toutes les races que le bon Dieu a mises au monde. Un levain communiste travaille les masses avec plus de force que nous ne saurions le croire. Les grèves d'Estevan, de Flin-Flon, les émeutes du chantier de concentration des chômeurs à Saskatoon, pour ne remémorer que quelques effets de la propagande communiste dans l'Ouest, indiquent de toute évidence que l'ombre de Moscou s'étend jusqu'à la Saskatchewan. D'ailleurs, n'avons-nous pas un parti politique dont l'enseigne est

le drapeau soviétique et le programme, celui de Lénine, et qui publie un journal communiste à Saskatoon sans parler de toutes les feuilles révolutionnaires que reçoivent nos populations venues de l'Europe centrale.

A la faveur de la crise et de l'immigration, les idées délétères sont passées du domaine de l'abstraction à celui de la réalité; elles continueront à prendre corps chez nous. Nous sommes obligés de compter avec le socialisme et le communisme. Les considérer comme quantité négligeable serait faire preuve d'une indifférence téméraire. Si nous analysons le vote socialiste et communiste enregistré lors des dernières élections dans notre province, nous constatons que des milliers et des milliers ont donné leur adhésion à ces doctrines dangereuses et frelatées.

Nous voulons nous constituer le haut-parleur des sages leçons professées au cours des Journées anticommunistes pour les diffuser dans tous les foyers catholiques de la Saskatchewan. Émetteur de paroles tombées de la bouche de personnages très haut placés dans la hiérarchie ecclésiastique ou occupant un rang de premier plan dans l'organisation politique et économique, nous aurons plus d'influence sur les masses.

* * *

La misère fait chanceler bien des têtes, elle obscurcit trop d'intelligences. La perspective de partager l'argent des riches, des capitalistes que les socialistes modérés ou violents font miroiter devant les yeux des classes ouvrières peuvent facilement déclencher des révolutions sanglantes, comme la récente grève du Rhode-Island aux États-Unis, ou modifier de fond en comble notre politique canadienne et installer dans nos parlements la pieuvre du marxisme. Dieu nous préserve d'une si pernicieuse évolution. Alors, c'en serait fait de toutes nos libertés. « Ce serait l'oubli, le mépris; plutôt la destruction de la personnalité hu-

maine », comme le disait S. Em. le cardinal. « En effet, d'après la doctrine marxiste, l'individu n'est qu'un atome dans la société, continue Son Eminence, voilà pourquoi il n'a qu'à se perdre dans le grand tout : la société. Mépris aussi pour la dignité essentielle de l'homme : la religion. Sur ce point, le bolchevisme a un programme bien net : pas de compromis, pas de demi-mesures ; mais l'athéisme le plus absolu, le plus radical.

« La famille n'a plus dans la société bolcheviste cette place sacrée que la civilisation moderne lui reconnaît. Le pouvoir central bolcheviste n'a-t-il pas promulgué des décrets légalisant l'union libre, la prostitution, la rupture du lien conjugal au libre consentement des époux.

« Immoralité religieuse, immoralité familiale, immoralité politique, la trilogie va de soi. Une seule chose, enseigne un catéchisme russe, doit intéresser le révolutionnaire avec une seule pensée, une seule passion, la révolution... Entre lui et la société, il y a une lutte à mort, incessante, irrécyclable, etc. » Voilà comment s'exprime l'esprit de rage qui constitue la norme morale du bolchevisme.

« En morale comme en économie, une fois encore, on aboutit à la misère dans toutes ses formes alors que le socialisme promettait le bonheur à l'insatiable espérance humaine. Il la promettait pour déchaîner la meute des appétits voraces dans une course effrénée à la curée des richesses périssables alors qu'il eût fallu contenir et discipliner ces tendances, exciter plutôt les nobles facultés, celles qui s'exercent dans la vertu et qui au lieu de courir à l'or volent vers l'éternité. »

Nous devrions imprimer ces paroles en caractères indélébiles, afin de les avoir sans cesse présentes à l'esprit. Elles résument les mauvais effets d'un système bâti en dehors du bon sens, sur les ruines des consciences, sur la « déshumanisation » de l'homme.

Naturellement on ne plonge pas dans le communisme du jour au lendemain. Comme celui qui s'enlise on y descend graduellement. Avant de donner dans le socialisme violent (communisme, bolchevisme, soviétisme, etc...), on s'habitue à l'idée d'évolution radicale ou de révolution en passant par le socialisme modéré. Ce socialisme modéré, nous le voyons au Canada sous le bonnet de la C. C. F., qui a flanqué en tête de sa charte ou de son programme politique l'article qui doit socialiser, nationaliser tous les moyens de production et de distribution de la richesse.

Pour nous, après avoir approfondi le manifeste des évêques du Canada, la lettre mémorable de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, celle des évêques de la Saskatchewan, nous ne pouvons nous départir de l'idée que la C. C. F. est le vestibule du communisme, s'il n'est pas du communisme.

Sous certains rapports, nous craignons plus la C.C.F. que le bolchevisme. Matérialisante et socialisante à outrance, elle a cependant l'avantage d'un visage moins rébarbatif, d'un socialisme moins agressif. Elle peut décevoir plus facilement.

Soyons sur nos gardes. Parons au danger des fausses doctrines en continuant dans notre province l'offensive mise en branle à Montréal par l'étude et la pratique dans notre vie des principes évangéliques — le seul véritable programme de restauration sociale — contenus dans les immortelles encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*.

Joseph VALOIS, O. M. I.

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

86. <i>Le Problème social et sa solution.</i>	Abbé Edmour HÉBERT
87. <i>Les Semaines sociales</i>	E. S. P.
88-89. <i>De l'Internationalisme au Nationalisme</i>	Alfred CHARPENTIER
90. <i>Vers le peuple</i>	Guy VANIER
91. <i>L'Action sociale.</i>	Antonio PERRAULT
92-93. <i>La Grève et l'enseignement catholique.</i>	R. P. VILLENEUVE, O. M. I.
94. <i>Programme d'action sociale.</i>	Edouard MONTPETIT
95. <i>Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rap- ports avec l'école</i>	Abbé J.-A.-D. SABOURIN
96. <i>L'Organisation professionnelle.</i>	Mgr L.-A. PAQUET
97. <i>Syndicats patronaux.</i>	Abbé Emile CLOUTIER
*98. <i>La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.</i>	XXX
99. <i>L'Aspect économique du problème industriel.</i>	Edmond CLOUTIER
100. <i>Le Salaire</i>	Abbé Edmour HÉBERT
*101. <i>Nos Pêcheries.</i>	Fabien BUGEAUD
102. <i>La Question des chemins de fer</i>	XXX
103. <i>Les Caisses Desjardins; œuvre sociale.</i>	Wilfrid GUÉRIN
104. <i>L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle.</i>	Alfred CHARPENTIER
105. <i>L'Organisation ouvrière catholique au Canada</i>	E. S. P.
106. <i>Réformes scolaires.</i>	E. S. P.
107. <i>Le Travail du dimanche dans notre industrie.</i>	Mgr Eugène LAPOINTE
108. <i>La Gaspésie</i>	J. W.
109. <i>Les Espoirs présents du catholicisme en France</i>	R. P. DONCEUR, S. J.
110. <i>La Société catholique de Protection.</i>	E. S. P.
111. <i>Le Problème des narcotiques au Canada.</i>	Olivier CARIGNAN
112. <i>Le Charbon au Canada.</i>	Paul CHARTIER, S. J.
113-114. <i>Le Nord qui s'ouvre</i>	R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
115. <i>Les Trois Etapes de la question ouvrière.</i>	Abbé Edmour HÉBERT
116-117. <i>Dans les chantiers.</i>	R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J.
118. <i>La Mortalité infantile</i>	Dr Joseph GAUVREAU
119. <i>La Tuberculose.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
120-121. <i>Le Chômage</i>	Gérard TREMBLAY
122. <i>L'Eucharistie et la question sociale.</i>	R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
*123. <i>Le Canada minier.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
124. <i>Le Patriotisme.</i>	S. G. Mgr LAFLECHE
125. <i>L'Apprentissage.</i>	E. S. P.
126-127. <i>Notre problème agricole.</i>	Charles GAGNÉ
128. <i>Les Forces hydrauliques</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
129. <i>L'Art ménager</i>	Abbé Arim. BEAUREGARD
130. <i>Le Domaine rural canadien.</i>	Georges BOUCHARD
131. <i>Les Paysans de France</i>	Georges BOUCHARD
132. <i>La Jeune Fille et les œuvres de charité</i>	R. P. Adéhard DUGRÉ, S. J.
133-134. <i>Pour et contre le tabac</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
135. <i>Vers l'émancipation économique.</i>	G.-E. MARQUIS
136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries.</i>	XXX
138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i>	G.-E. MARQUIS
139. <i>Le Logement et la santé.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
*140-141. <i>Travailleurs inconnus: nos aveugles.</i>	R. P. Julien SENAY, S. J.
142. <i>L'Éducation de la Justice.</i>	R. P. Louis LALANDE, S. J.
143. <i>Abolitionnisme ou Réglementation.</i>	R. P. J. SALSMANS, S. J.
144. <i>L'Actionnariat syndical</i>	Max TURMANN
145-146. <i>Le Conseil national d'Éducation</i>	C.-J. MAGNAN
147. <i>Jeunes d'aujourd'hui. Jeunes d'aujourd'hui.</i>	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.
148. <i>Eclaireurs canadiens-français.</i>	R. P. Adéhard DUGRÉ, S. J.
149-150. <i>La Pulpe et le Papier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
151. <i>L'Atelier syndical fermé</i>	Alfred CHARPENTIER
*152-153. <i>L'Alcoolisme et l'individu.</i>	Dr Louis-Philippe ROY
154. <i>L'Eucharistie et les classes dirigeantes</i>	Antonio PERRAULT
155. <i>L'Effort économique de notre race</i>	Rodolphe LAPLANTE
156-157. <i>La Forêt canadienne.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
158. <i>Le Caractère de l'adolescent.</i>	R. P. Paul-Emile FARLEY, C. S. V.
159-160. <i>Les Allocations familiales.</i>	R. P. Léon LEBEL, S. J.
161. <i>L'Association professionnelle</i>	Abbé Maxime FORTIN
162. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.</i>	XXX
163. <i>La Réforme du calendrier.</i>	J.-H. RICHARDSON
164. <i>Les Petites industries féminines à la campagne</i>	Georges BOUCHARD
165. <i>L'Union ouvrière.</i>	Abbé L.-A. LAFORTUNE
	Gérard TREMBLAY
166. <i>Les Anciennes Corporations.</i>	R. P. STANISLAS, P. S. V.
167. <i>Le Communisme international au Canada.</i>	E. S. P.
168. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration.</i>	Abbé Arthur MAHEUX
169. <i>L'Enseignement agricole d'hier</i>	Albert RIOUX

C 000 092 672



B N Q

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

170. <i>Le Cinéma</i>	Oscar HAMEL
171. <i>La Crise protestante</i>	R. P. Adélar DUGRÉ, S.J.
172-173. <i>La Formation technique</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
174. <i>La Gaspésie intérieure</i>	PÉNINSULAIRE
175. <i>Chefs ouvriers catholiques</i>	L.-G. HOGUE
176. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i>	Dr J.-A. BAUDOIN
177. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i>	E. S. P.
178. <i>Rotary et Maçonnerie</i>	E. S. P.
179. <i>L'Indissolubilité du mariage</i>	R. P. E. JOMBART, S.J.
180. <i>Le Tourisme — Source de richesse</i>	Eugène L'HEUREUX
181. <i>La Vaccination antituberculeuse</i>	Dr J.-C. BOURGOIN
182. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i>	Joseph RISI
183-184. <i>La Paroisse au Canada français</i>	R. P. Adélar DUGRÉ, S.J.
185. <i>L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique</i>	Abbé J.-Ad. SABOURIN R. P. SCHELPE, S.J. R. P. Pierre FONTANEL, S.J.
186. <i>L'Industrie chimique et le Canada</i>	Mme W. RAYMOND
187. <i>Le Travail des jeunes filles</i>	Juge C.-E. DORION
188. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i>	R. P. BONHOMME, O. M. I.
189. <i>Les Œuvres dans la Cité</i>	E. S. P.
190. <i>Le Syndicalisme catholique canadien</i>	Wilfrid GUÉRIN
191. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i>	PP. ARENDT et MULLER, S.J.
192. <i>L'Eglise et la question syndicale</i>	Sœur ALLAIRE, etc.
193. <i>Nos Orphelinats</i>	S. S. PIE XI
194-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse</i>	S. G. Mgr ROSS
196. <i>L'Enseignement religieux</i>	XXX
197. <i>La Semaine du dimanche</i>	Sœur MARIE-HADELIN, etc.
198. <i>Pour nos Enfants</i>	XXX
199. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques</i>	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
200. <i>Pour le bon journal</i>	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
201. <i>Le Sens catholique</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
202-203. <i>L'Apostolat laïque</i>	Esdras MINVILLE
204-205. <i>Instruction ou Education</i>	E. S. P.
206. <i>En Russie soviétique</i>	E. S. P.
207-208. <i>Manuel antibolchévique</i>	Antonio PERRAULT
209. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i>	S. S. PIE XI
210-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i>	R. P. Adélar DUGRÉ, S.J.
212. <i>Le Mariage chrétien</i>	Léo PELLAND
213. <i>L'Etat et la morale publique</i>	Juge C.-E. DORION
214-215. <i>L'Etat et le mariage</i>	R. P. Albert MULLER, S.J.
216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique</i>	E. S. P.
217-218. <i>Cahier anticommuniste</i>	E. S. P.
219. <i>Pour la Colonisation</i>	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.P.
220. <i>Le Rêve communiste</i>	E. S. P.
221. <i>Pour la Paix</i>	R. P. C. RUTCHÉ, c. s. sp.
222. <i>La Famille</i>	ENTENTE INTERNATIONALE
223-224. <i>Le Plan quinquennal</i>	Abbé Georges-M. BILODEAU
225. <i>La Profession agricole</i>	R. P. BOURNIVAL, S.J.
226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité</i>	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
227. <i>Le Retour de la mère au foyer</i>	E. S. P.
228. <i>La place des enfants n'est pas au cinéma</i>	Henri GLASS
229. <i>Les Révolutions bolchéviques modernes</i>	E. POIRIER et W. GUÉRIN
230. <i>L'Action catholique et l'Épargne populaire</i>	E. S. P.
231. <i>Le Commerce avec les Soviets</i>	E. S. P.
232-233. <i>Pour la Restauration sociale au Canada</i>	Abbé Anselme LONGPRÉ
234. <i>La Culture intellectuelle religieuse</i>	UN AUMONIER
235. <i>La Ligue Catholique Féminine</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
236. <i>Directives sociales catholiques</i>	Abbé Edouard BEAUDOIN
237. <i>L'Agriculture, base économique d'une nation</i>	Esdras MINVILLE
238. <i>L'Œuvre de la Colonisation</i>	A. RIOUX, A. CHARPENTIER
239-240. <i>Le Programme de Restauration sociale</i>	Dr P. HAMEL, W. GUÉRIN
241. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i>	Abbé Philippe PERRIER
242. <i>La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.</i>	Mgr Georges GAUTHIER
243-244-245. <i>Le Montilage du capital</i>	Adrien GRATTON
246. <i>Les Enfants abandonnés</i>	Le « CLACC »
247-248-249. <i>Essais d'organisation corporative</i>	R. P. Albert MULLER
250. <i>Eugénisme et stérilisation</i>	E. JORDAN et Abbé
251-252. <i>Journées anticommunistes — I</i>	E. S. P.
252. <i>Journées anticommunistes — II</i>	E. S. P.

Les numéros précédés d'un astérisque sont épuisés.

(Abonnement: \$1.50 par an)

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

92672

